

Département de l'Essonne

Arrondissement d'Evry

DECISION DU PRESIDENT

DP 2024-135

Nomenclature préfecture : 7.5 Subventions

Service:

Cohésion sociale

Objet:

Programmation Politique de la Ville 2024 : Versement de subvention

Le Président

certifie sous sa responsabilité le

Le Président,

caractère exécutoire de cet acte.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10,

VU la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République,

VU le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,

VU la délibération n° 2020-014 du Conseil Communautaire du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

VU la délibération n° 2024-022 du Conseil Communautaire du 4 avril 2024 approuvant le document cadre pour le financement d'actions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville sur le territoire du Val d'Yerres Val de Seine,

VU l'arrêté n° 2024-53 portant délégation de signature à Madame Christine GARNIER 5ème vice-présidente pendant l'absence du Président,

CONSIDERANT que chaque année des associations sont soutenues par la Communauté d'Agglomération, au titre de l'intérêt communautaire « politique ville », dans le cadre de leurs activités et des prestations qu'elles peuvent offrir aux publics prioritaires de la Politique de la ville,

DECIDE

Article 1er: D'ATTRIBUER une subvention à l'association suivante au titre de l'année 2024 :

Val solidaire :

Montant : 8 000 € pour le projet « Tiers lieu solidaire et numérique »

Article 2: Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

Article 3: Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète de l'Essonne et à Monsieur le Trésorier principal de Yerres.

Fait à Brunoy, le

2 6 JUIL, 2024

our le Président, par délégation,

mmunauté d'Agglomération

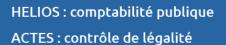
۲e

Quincy-sous-Sénart

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56. Avenue 5t Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en entête de la présente décision, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (Télérecours citovens via site www.telerecours.fr) Un silence de deux mois vaut alors

décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra ellemême être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Conformément à la convention de dématérialisation Procédure Acte





Bordereau d'acquittement de transaction

|Collectivité: Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine

Utilisateur: Utilisateur Technique CA Val d'Yerres Val de Seine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DP_2024_135
Objet:	Programmation Politique de la Ville 2024 : versement de
	subvention
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-07-26 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	091-200058477-20240726-DP_2024_135-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille	
Enveloppe métier	text/xml	890 o	
Nom métier : 091-200058477-20240726-DP_2024_135-AU-1-1_0.xml			
Document principal (Autre document)	application/pdf	41 Ko	
Nom original: DP 2024_135.pdf			
Nom métier :			
99_AU-091-200058477-20240726-DP_2024_135-AU-1-1_1.pdf			

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	29 juillet 2024 à 15h24min49s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	29 juillet 2024 à 15h25min23s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christine TAHON
En attente de transmission	29 juillet 2024 à 15h25min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	29 juillet 2024 à 15h27min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	29 juillet 2024 à 15h28min01s	Reçu par le MI le 2024-07-29